



INSTITUT DES SCIENCES DE LA VISION

23 rue des Hauts de Terrenoire 42100 SAINT-ÉTIENNE
T. 04 77 95 31 70 | F. 04 77 95 31 79
M. info@isvision.fr

www.isvision.fr

INSTITUT DES SCIENCES DE LA VISION

Préparation au Diplôme Européen d'Optométrie
Préparation au Titre de Responsable en Réfraction et Equipement Optique



PLAN D'ACCÈS



Saint-Étienne occupe une place centrale en France, à 50 km de Lyon. Vous trouverez un accès facile, tant en voiture qu'en train. La ville et sa région offrent de multiples possibilités de logements sympatiques. Vous trouverez sur notre site Internet des exemples de logement utilisés par nos élèves (gîtes, chambres d'hôtes, ...)



Z S H C
 G S E R K
 C H K R V D
 H O N S D C V
 G Q R K H
 O P D C Q O
 N S D H O



ORGANISATION DES FORMATIONS

Chaque unité de formation est organisée sous la forme de 10 sessions de 3 jours de septembre à juin et une session d'examens en juillet

UNITÉS DE FORMATION

UNITÉ 1 > Réfraction - Vision binoculaire

UNITÉ 2 > Contactologie

UNITÉ 3 > Dépistage en santé oculaire

UNITÉ 4 > Sciences de la vision - Biologie

UNITÉ 5 > Basse Vision

UNITÉ 6 > Stages cliniques (pour les titulaires des Unités 1, 2, 3 et 4)

LE DIPLÔME EUROPÉEN D'OPTOMÉTRIE

Les professions d'Opticien et d'Optométriste sont en pleine évolution en Europe. L'uniformisation et la reconnaissance mutuelle des diplômes sont en cours, utilisant le Diplôme Européen d'Optométrie de l'ECOO (European Council of Optic and Optometry) comme référence. Nous avons vu les premières concrétisations de ce mouvement en Irlande, en Suisse et au Royaume-Uni qui ont officialisé la reconnaissance du Diplôme Européen d'Optométrie. D'autres sont en voie de faire de même prochainement.

Plus généralement, les institutions Européennes ont d'ores et déjà engagé la procédure de reconnaissance et de définition de la profession d'Optométriste, toujours avec le Diplôme Européen d'Optométrie comme modèle.

La France n'échappera pas à ce mouvement général. Il est certain que, quelles que soient les évolutions futures du métier d'Opticien-Optométriste en France, elles s'intégreront nécessairement dans le contexte Européen.



PARCOURS DE FORMATION

L'organisation, étudiée pour la formation professionnelle continue, permet des niveaux de validation des compétences adaptés aux objectifs professionnels de chacun. Nous recommandons la progression de formation suivante :

		Diplôme Européen d'Optométrie *	
Années Post Baccalauréat	+5	1 semaine / mois	U5 > Basse Vision
			U6 > Stages cliniques
	+3	1 semaine / mois	U3 > Dépistage
			U4 > Biologie / Sciences
		Responsable en Réfraction et Equipement Optique	
+2	1 semaine / mois	U1 > Réfraction	U2 > Contactologie
BTS Opticien Lunetier			

Le diplôme Européen d'Optométrie vous confère une reconnaissance Européenne de vos compétences professionnelles et des conditions d'exercice de plus en plus élargies.

La validation des unités U1 et U2 confère la certification professionnelle de Niveau II [Bac+3] de **Responsable en Réfraction et Equipement Optique** inscrite au RNCP (Arrêté ministériel du 10 avril 2009, Journal Officiel du 21 Avril 2009) Titre accessible par la VAE.

INSTITUT DES SCIENCES DE LA VISION

Préparation au Diplôme Européen d'Optométrie
 Préparation au Titre de Responsable en Réfraction et Equipement Optique



FORMATION CONTINUE POUR OPTICIEN

MODALITÉS D'ORGANISATION

En dehors des périodes de formations, les auditeurs sont salariés dans une entreprise d'optique ou un cabinet d'ophtalmologie. Nous organisons une aide facilitant la recherche d'entreprises pour les candidats en sortie de cursus scolaire. Il est possible de suivre 2 unités par année, ce qui représente dans ce cas, 3 jours de formation tous les 15 jours.

PUBLIC CONCERNÉ

Opticiens lunetiers, adaptateurs en lentilles de contact, réfractionnistes.

ADMISSION

- En première année pour les titulaires du BTS-OL ou du BP OL
- En deuxième année pour les titulaires du CQP technique ou d'une licence professionnelle
- La sélection s'effectue sur dossier à retirer auprès de notre secrétariat ou sur notre site internet

COÛT ET FINANCEMENT

UNITÉS 1, 2, 3 ET 4

Tarif individuel > 2511,60 € TTC par unité de formation

Tarif entreprise > 2700,00 € HT par unité de formation

UNITÉ 5

Financement personnel > 1794 € TTC

Financement entreprise > 2000 € HT (Possibilité de prise en charge par les OPCA)

UNITÉ 6

250 € TTC (Pour plus de renseignements : 04 77 95 31 70)

Les coûts de formations peuvent être pris en charge par les OPCA :

- dans le cadre d'un Plan de Formation
- dans le cadre de la Professionnalisation (Contrat ou Période)
- dans le cadre du Congé Individuel de Formation (CIF) ou du Droit Individuel à la Formation (DIF)

Ces coûts ne comprennent pas l'inscription aux épreuves du Diplôme Européen de l'ECOO

En 2009-2010, 90% de nos étudiants ont obtenu une prise en charge partielle ou totale de leur coût de formation.

Pour les étudiants venant d'obtenir le BTS-OL, il est possible de suivre les unités **U1 Réfraction et U2 Contactologie dans le cadre d'un contrat de professionnalisation** de 1 ou 2 ans en fonction du rythme choisi. Ces formations sont alors prises en charge par les entreprises.

Contactez nous pour toute étude personnalisée.

NOUVEAUTÉS

- Reconnaissance par l'État des Unités U1 et U2 au niveau II [BAC+3] par l'inscription au Répertoire National de la **Certification Professionnelle de « Responsable en Réfraction et Equipement Optique »**.
- Unité de formation **U5 en Basse Vision**.
- Unité de formation **U6 Stages cliniques**.

Les Unités de formation suivent précisément le référentiel de l'ECOO. Retrouvez les correspondances entre les unités et le diplôme européen sur notre site internet

www.isvision.fr

* Sous réserve de réussite aux examens de l'ECOO

